Conseil Départemental, séance du jeudi 8 octobre 2026

Débat de politique départementale à l'initiative du groupe Ecologie 76 sur le thème :

« Canicule, risques littoraux, fracture sociale : quelle transition écologique et quelles adaptations pour une Seine-Maritime résiliente »

Intervention de Alban BRUNEAU

Chers collègues,

Les vagues de fortes chaleurs qui se sont succédées cet été sont inédites par leur intensité et fréquence, mais c'est difficile d'y voir une surprise. Cela fait maintenant près de 40 ans que la communauté scientifique alerte sur le sujet des conséquences du réchauffement climatique produite, non par le Saint-Esprit mais par l'action de l'Homme sur la planète, ses ressources, son climat.

Désormais on le sait, on le mesure, on le vit, et pour ceux qui continuent à le nier, à l'ignorer, il va falloir changer de posture.

Quant à nous, qui en avons tous ici pris la mesure, enfin j'espère, il va falloir pousser pour accélérer. Accélérer pour nous adapter et nous prémunir au mieux, et accélérer pour corriger ce qui peut encore l'être et pour réparer ce qui peut l'être.

Mais ne nous y trompons pas, tout ceci demande de mobiliser des fonds importants et dans la durée, donc clairement des impôts, parce que ce n'est ni le ruissellement fictif ni le mécénat issu de la générosité qui financeront.

De même, les pollueurs ne peuvent pas être seulement les payeurs, ce qui serait déjà une nécessité d'ailleurs, il faut les contraindre à arrêter de polluer. Et dans ce domaine, le demander poliment ça ne suffit pas, tant qu'ils gagnent ils jouent…

On ne doit plus pouvoir s'enrichir en polluant, en contaminant, en exploitant les crises.

Ce sont les plus riches et les grands acteurs économiques polluants qui pèsent le plus lourd sur le dérèglement climatique, tandis que les classes populaires subissent la triple peine : factures énergétiques exorbitantes, exposition accrue aux risques et manque de moyens.

Il est donc urgent de mettre en œuvre une fiscalité écologique juste et redistributive. Même la cour des comptes le demande avec ses propres mots.

De même, la transition écologique et la résilience de nos territoires ne peuvent pas reposer sur les collectivités locales alors même que les gouvernements successifs de droite nous assèchent financièrement et nous enlèvent nos outils et nos moyens.

Pour réaliser les aménagements nécessaires, nous devons nous appuyer sur un Etat fort et ambitieux qui placera enfin la recherche de la vie, donc de l'écologie, avant celle des profits. L'intérêt collectif avant l'intérêt particulier privé.

En 2024, voilà le Fonds vert et ses 2,5 milliards à destination des collectivités pour les accompagner dans leurs projets de transition écologique. Deux ans plus tard, on en est à 500 millions.

Cet été, pris en flagrant délit d'inaction et d'impréparation, Matignon annonce une enveloppe de 50 à 60 millions d'euros pour climatiser et rafraîchir plus de 10.000 écoles.

3 mois plus tard, le plan d'adaptation du bâti scolaire a été amputé de près de 80 % de ses moyens et tout ceci pour permettre à l'agriculture polluante de jouir de nouvelles aides d'Etat.

Il est grand temps de changer d'air !

Concernant les risques littoraux, notre département subit de plein fouet l'érosion côtière, la montée des eaux et la violence des tempêtes, le long de l'estuaire de la Seine comme de la Côte d'Albâtre et désormais aussi dans les terres, Oissel la semaine dernière.

Mais là encore, il faut en avoir les moyens. Le financement du risque littoral, que ce soit en matière d'érosion ou de submersion, passe par l'élargissement de la taxe GEMAPI. Le recul du trait de côte n'est pas le sujet uniquement des territoires littoraux, il s'agit d'un enjeu national et, à ce titre, il doit bénéficier de la solidarité nationale. L'activité du tourisme, qui dépend de la préservation du littoral, doit également apporter sa contribution.

S'agissant de l'agriculture si chère à notre Département, nous devons accompagner les exploitants dans la transition agroécologique. C'est une nécessité pour préserver la ressource en eau, les sols, la biodiversité, et c'est surtout une condition indispensable pour protéger les paysans eux-mêmes.

Le modèle ultra-productiviste et ses impasses, concentration des exploitations, élevage intensif, surconsommation de produits phytosanitaires est aujourd'hui à bannir parce que c'est mortel !

Enfin mais tout ceci est loin d'être exhaustif, sur le volet de l'habitat, trop de foyers vivent encore dans des passoires thermiques, subissant le froid l'hiver et la surchauffe l'été. Pour remédier à cette injustice, nous devons pleinement assumer notre rôle en matière de logement. Cela passe par une bonification des aides aux propriétaires modestes pour la rénovation globale des bâtiments, afin que la transition écologique ne soit jamais une double peine pour les foyers les plus fragiles.